



Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Office de l'environnement et de l'énergie
Protection contre les immissions

Notice du 1er novembre 2017

Prudence et bon sens concernant l'utilisation de souffleurs

Actuellement, les souffleurs font partie intégrante des domaines d'activités les plus divers. Ils peuvent certes faciliter le travail, mais ont des conséquences négatives sur l'environnement et la santé.

Quelques faits

- Les appareils modernes génèrent un souffle d'air allant jusqu'à 150 km/h et peuvent atteindre un niveau sonore de 115 dB (A).
- La poussière qu'ils soulèvent peut contenir des bactéries intestinales, des parasites et même des virus.
- Après le passage de ce type d'appareils, l'air environnant contient bien plus de poussières fines avec des spores de moisissures et du pollen.
- Ces microparticules voguent dans les airs durant des heures.
- La couche d'humus est détruite.
- Le sol a tendance à s'assécher lorsqu'il est ainsi débarrassé de sa couverture de feuilles mortes.
- Souvent, le biotope des petits organismes est perturbé, et avec lui le cycle de vie de la matière organique.

Comment ménager les êtres humains et la nature

- Utiliser un appareil électrique à accumulateur ou branché au réseau.
- N'employer le souffleur que lorsque c'est indispensable, et de préférence avec un masque et des lunettes de protection ainsi que des protections auditives
- N'utiliser que de l'essence alkylée
- Utiliser un appareil à quatre temps, moins bruyant et produisant moins de gaz d'échappement toxiques que les deux temps
- Réduire la force de souffle au niveau requis
- Renoncer à l'utilisation du souffleur durant les périodes de sécheresse ou de forte concentration de poussières fines
- A proximité des hôpitaux, maisons de retraite, écoles et terrains de sport, limiter l'emploi du souffleur au strict minimum, en tenant compte des conditions météo, en respectant la pause de midi et en s'arrêtant le soir
- Utiliser un aspirateur à feuilles ou un balai dans les endroits exposés
- Dans les plates-bandes et sous les buissons, laisser le tapis de feuilles mortes pour protéger le sol et le biotope des petits organismes
- Vérifier que l'utilisation d'un souffleur permet réellement de réaliser un gain de temps